
Lu sur Localtis.info : [e-Bourgogne est un formidable outil de veille qui nous a simplifié la vie]

Localtis.info

Article publié ([voir en ligne](#) ⇒) le jeudi 6 octobre 2016 sous le titre original » En Bourgogne, les PME

peinent à adopter les marchés publics simplifié » – Auteur : AEF

Les marchés publics simplifiés (MPS), à l'image de toutes les procédures numériques censées simplifier l'accès par les PME à la commande publique, n'ont pas changé la donne : lorsqu'elles répondent en ligne, par peur de l'erreur, les PME « préfèrent mettre la ceinture et les bretelles » en fournissant des attestations supplémentaires, relève **Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la Simplification, lors d'une table ronde organisée le 30 septembre à Dijon.**

« Sur nos territoires où il y a plus de TPE que de PME, il y a de réelles difficultés à intégrer les processus de dématérialisation », explique Daniel Lesueur, directeur de la commande publique à la ville de Nevers, à l'occasion de la table ronde sur la commande publique organisée vendredi 30 septembre à Dijon. Seules 40% des réponses à ses appels d'offres sont transmises par voie électronique alors que la ville de Nevers a dématérialisé l'intégralité de ses procédures.

Le constat pose question alors que la région est pourtant « pilote en matière numérique », souligne Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification. La Bourgogne est, avec la Bretagne, la seule région de France à s'être dotée d'une plateforme dématérialisée publique. E-bourgogne offre à ses adhérents (1.400 dont 950 communes) une palette très large d'outils numériques. Pas moins de 35.000 entreprises y sont connectées pour consulter gratuitement les offres déposées sur la salle des marchés publics.

Sortir d'une culture « maximaliste et restrictive »

E-Bourgogne est « un formidable outil de veille qui nous a simplifié la vie comparé à l'époque où il fallait éplucher les journaux », souligne Sébastien Thomas, président de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) de la Nièvre. Pour autant,

candidater reste « un exercice compliqué » pour les PME et les TPE : elles sont en concurrence avec des entreprises « qui se sont structurées pour être des machines à répondre aux marchés publics ». La pression est plus grande encore quand il s'agit de répondre en ligne.

Les raisons d'un blocage sont multiples mais « les acheteurs publics ont parfois des exigences trop élevées », estime Daniel Lesueur, qui préconise de « libérer » la commande publique de sa « culture maximaliste et restrictive ». « La nouvelle réglementation nous ouvre des portes », rappelle-t-il. Elle est plus souple : elle permet, par exemple, « d'accepter une offre même si elle n'est pas signée du tout », illustre Michel Patois, directeur de la plateforme régionale des achats de l'Etat.

Accompagner les entreprises

Pour l'heure, parce que les petites entreprises ont peur que leur dossier ne soit rejeté pour une erreur qu'elles auraient commise avec l'outil informatique, « elles préfèrent mettre la ceinture et les bretelles », résume Jean-Vincent Placé. C'est particulièrement frappant sur les MPS (marchés publics simplifiés) où, même lorsqu'elles répondent en ligne, elles éditent très souvent leurs attestations, témoigne Laurence Combet, directrice de la commande publique à Autun.

La solution ? Elle est dans « l'accompagnement des entreprises » à qui « il faut montrer que c'est simple », avance Gilles Delamarche, directeur du groupement d'intérêt public e-bourgogne. Dans la Nièvre, le groupement des acheteurs publics a organisé le 15 septembre dernier son premier forum de la commande publique pour échanger avec les entreprises. Les réponses au questionnaire qui leur a été remis montrent, de fait, qu'elles ont des attentes fortes en matière de formation. « 40% d'entre elles aimeraient une formation sur la dématérialisation des offres et 36% sur la rédaction d'un mémoire technique », détaille Elise Duquenne, responsable de marchés publics à l'agglomération de Nevers.

MPS : un appel d'offres sur quatre

En Bourgogne, depuis le début de l'année, 1.200 marchés publics simplifiés ont été publiés, soit environ 25% du volume total des appels d'offres. E-Bourgogne est « la deuxième plateforme de France après PLACE (la plateforme de l'Etat) en termes de volume », souligne Patrick Molinoz, président du GIP e-bourgogne.

Dans le cadre de l'expérimentation DCant (développement concerté de l'administration numérique territoriale), conduite par le SGMAP et à laquelle e-bourgogne est associée, quelques collectivités territoriales,

comme le Grand Chalon, ont joué le jeu en dématérialisant la totalité de leurs marchés publics. Dans ce cadre, « depuis le début de l'année, sur 847 appels d'offres », il n'y a toujours « que 25% de MPS », indique Patrick Ruestchmann, directeur adjoint du GiP e-bourgogne.

[Voir d'autres articles et reportages parus](#) suite à la table-ronde du GiP e-bourgogne avec Jean-Vincent Placé le 30 septembre à Dijon

[Lu dans La Gazette des Communes] : Dématérialisation des marchés publics : « des exigences trop élevées » qui freinent les PME



Extraits de l'[article paru le 4 octobre 2016](#)
[dans La Gazette des Communes](#) (auteur :
Alexandra Caccivio)

A l'occasion de son assemblée générale visant, notamment, à étendre son activité à la Franche-Comté, le GiP e-Bourgogne recevait Jean-Vincent Placé, le secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification, le 30 septembre à Dijon. Qui a pu échanger avec les collectivités et les entrepreneurs à propos de dématérialisation de la commande publique, et de simplification (ou pas).



La dématérialisation, dans les marchés publics, s'impose peu à peu. Pour l'heure, ni les collectivités, ni les entreprises ne sont prêtes au tout numérique, censé simplifier leurs procédures. Ce constat laisse songeur dans une région, la Bourgogne, qui est pourtant « pilote en matière numérique », souligne Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'État et de la simplification, lors de la table ronde sur la commande publique organisée vendredi 30 septembre à Dijon.

E-bourgogne offre à ses adhérents (1.400 dont 950 communes) une palette très large d'outils numériques (une salle des marchés publics, un générateur de site internet, des téléformulaire...). Pas moins de 35.000 entreprises y sont connectées pour consulter gratuitement les offres.

Les raisons du blocage sont multiples mais « les acheteurs publics ont parfois des exigences trop élevées », estime Daniel Lesueur, estimant qu'il faut « libérer » la commande publique de sa « culture maximaliste et restrictive ». « La nouvelle réglementation nous ouvre des portes », rappelle-t-il. Elle est plus souple : elle permet, par exemple, « d'accepter une offre même si elle n'est pas signée du tout (1) », illustre Michel Patois, directeur de la plateforme régionale des achats de l'Etat.

La solution ? Elle est dans « l'accompagnement des entreprises » à qui « il faut montrer que c'est simple », avance Gilles Delamarche, directeur du groupement d'intérêt public e-bourgogne.

Lire également [« Il faut augmenter le taux d'usage du numérique », Patrick Molinoz](#)

Dans Les Echos du 7 octobre 2015 « Les collectivités montrent la voie de la dématérialisation »

[Article de Guillaume Bregeras et Agathe Mercante, paru le 7 octobre 2015](#)

LesEchos.fr

Ci-dessous extraits

[Le chantier de la dématérialisation totale des marchés publics est colossal. L'Europe impose une échéance en 2018, mais **seules 5 % des procédures se font par voie électronique**. Quelques collectivités sont en pointe.]

[En France, le chemin reste long et besogneux puisque le taux de marchés publiés réalisés par voie électronique oscille autour des 5 %, selon l'Observatoire économique de l'achat public. C'est pourquoi la direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie (DAJ) a mis en place un plan d'actions pour y parvenir. Toujours soumis à consultation, ce plan avance dix propositions concrètes : simplifier les règles de publicité, imposer un format commun aux acheteurs, diminuer la charge des entreprises qui répondent, publier les données relatives aux marchés publics...]

[Expérimenté en avril 2014 et généralisé à tout le territoire au mois de novembre, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) continue à **encourager également un développement rapide des processus de dématérialisation**. Dernière expérimentation en date, le SGMAP a proposé que la réponse électronique obligatoire aux appels d'offres soit imposée dès 2016 dans des territoires désignés sur la base du volontariat.]

[Ville de Poitiers, Régions Bretagne et Bourgogne notamment. « **Nous sommes la première plate-forme régionale à avoir vu le jour**, se félicite **Daniel Coissard, chef du projet e-Bourgogne**, **il était donc tout naturel de maintenir cette avance et de nous porter candidats pour cette nouvelle expérimentation.** »]

[Nettement moins urbanisée, la région Bourgogne compte encore quelques communes sans accès à Internet. Pour l'immense majorité qui en sont équipées, la tâche n'est pas plus aisée pour autant : bon nombre de chefs d'entreprises de la région ne sont pas rompus à l'exercice de la réponse à appel d'offres en ligne. En témoignent les chiffres du rapport en ligne du SGMAP à propos du nombre de MPS passés depuis sa création : en 2014, le portail e-Bourgogne n'a reçu que 202 candidatures dématérialisées pour 216 consultations. Malgré ces résultats dans la moyenne des portails français, Daniel Croissard reste optimiste. Comme annoncé au SGMAP, la Région Bourgogne optera pour un axe « Formation, information et accompagnement » dans son rapport d'expérimentation. Dès le début de l'année 2016, e-Bourgogne multipliera les rendez-vous pour expliquer aux entreprises que « la dématérialisation n'est pas aussi compliquée qu'on peut l'imaginer », explique son chef de projet, avant de corriger : « Enfin, n'est plus si compliquée. »]

LOTIM Télécom (Axione), partenaire des acteurs locaux du cloud le 2 juin à Métrotech (Saint-Etienne)



LOTIM Télécom et les acteurs locaux du cloud se mobilisent pour proposer aux entreprises du territoire une journée dédiée au Cloud dans la Loire le 2 juin prochain. L'objectif : dresser un panorama des services habituellement dédiés aux grands groupes désormais accessibles aux petites entreprises grâce au Cloud.

L'événement se déroulera de 9h à 17h30 au show-room de Saint-Etienne Métropole situé sur la ZA Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds.

[Consulter le programme de la journée du 2 juin ⇒](#)

La transformation numérique des entreprises est en marche. Elle touche aujourd'hui tout type d'entreprise, tous secteurs d'activité confondus et de toute taille. Pourtant, les plus petites entreprises s'interrogent encore souvent sur les outils qu'elles peuvent mettre en œuvre à leur

échelle pour gagner en compétitivité et se simplifier la vie. « Le pavillon témoin de Métrotech, conçu comme une entreprise type, est un show-room qui permet de mettre en situation les usages du très haut débit et les services du cloud » explique Bernard Lambilotte, Directeur de Lotim.



Partenaires de la journée cloud du 2 juin

Au travers d'ateliers animés par les partenaires* de l'événement, les visiteurs pourront aborder tout au long de la journée les thèmes du bureau virtuel, du CRM, de la téléphonie IP, de la visioconférence... et bien évidemment du très haut débit via la fibre optique du département. « Notre vocation, au-delà de la création et de la maintenance du réseau public très haut débit de la Loire, est aussi d'accompagner l'émergence de projets et services innovants. LOTIM, acteur de la French Tech Sainté accompagne les startups stéphanoises en ce sens. L'émergence de By my Cloud en est une parfaite illustration. Que des entreprises locales s'emparent du réseau pour proposer de nouveaux services est un facteur de croissance et d'innovation à la fois pour ces startups mais aussi pour les PME industrielles qui vont pouvoir bénéficier de ces nouveaux usages » précise-t-il.

Les réseaux numériques, supports indispensables au développement des services en mode Cloud

Les RIP (Réseaux d'Initiative Publique) sont le support privilégié des stratégies territoriales visant les TPE / PME, les filières locales ou l'amélioration de l'offre de services publics. « Ce qui fait la force d'un aménageur numérique, c'est sa conviction indéfectible que l'ouverture et l'accessibilité d'une infrastructure télécoms au plus grand nombre d'opérateurs et d'éditeurs – locaux et nationaux – influenceront directement la capacité d'un territoire à être compétitif

et innovant » ajoute Bernard Lambilotte pour conclure.

En l'espace de 10 ans, les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) comme celui de la Loire ont permis de généraliser la desserte en fibre optique des zones d'activités et de connecter les entreprises à l'Internet très haut débit. Aujourd'hui, ces débits plus fluides et performants permettent de déployer le cloud computing, c'est-à-dire l'accès à des services numériques hébergés sur des serveurs distants mutualisés.

[Consulter le programme de la journée du 2 juin](#)

Les rendez-vous de la rentrée d'Axione à Angers, Roanne, Limoges et Quimper



Axione participera aux Rencontres IT à Angers (17 septembre), à l'Instant Numérique à Roanne (18 septembre), à la journée Autonom'Lab à Limoges (30 septembre) et aux Rencontres Herminéo à Quimper (1^{er} octobre).

Le 17 septembre à Angers : rencontres avec les acteurs de l'écosystème tic



Au travers de ses délégations de service public Melisa (49), Sartel (72) et Tours Métropole Numérique (37), Axione Infrastructures organise une journée de rencontres avec les acteurs territoriaux de l'écosystème TIC le mercredi 17 septembre à Angers (Terra Botanica), de 9h à 17h. En plus d'inciter aux échanges (dont des échanges personnalisés lors de speed meetings), cette journée vise à proposer aux acteurs TIC d'élargir leurs connaissances des infrastructures et des services à très haut débit disponibles sur leurs territoires et des opportunités d'affaires qui s'ouvrent à eux.

Au programme de cette journée qui sera introduite par Michel Mignard, vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire :

- Les enjeux business et les perspectives de développement des RIP.
- Les nouvelles offres d'infrastructures et de services d'Axione.
- La présentation du Cloud 303, 1^{er} cloud souverain régional fédérant les acteurs de la filière numérique de la région des Pays de la Loire ; l'infrastructure permet aux entreprises et collectivités d'héberger leurs données en région et au plus proche de leur activité.

Les journalistes sont conviés à une conférence de presse le jour-même, au même endroit à 12h15. Contact : Albino Gardin (Axione), albino.gardin@axione.fr

Le 18 septembre à roanne : partenaire de la 1ère édition de l'instant numérique



L'Instant Numérique est un salon destiné à valoriser les échanges et mettre en avant des solutions efficaces. Regroupés autour de 4 thématiques, les exposants de cette

1^{ère} édition couvriront l'ensemble des besoins des entreprises et des collectivités : être connecté, piloter, vendre, se former...

Au travers de sa filiale Lotim Télécom, Axione Infrastructures est partenaire de la 1^{ère} édition de l'Instant Numérique qui se tiendra le jeudi 18 septembre au Scarabée à Roanne, organisé à l'initiative de **Roannais Agglomération, de la CCI Roanne-Loire Nord et de Numélink.**

Lotim Télécom a été choisi par le Conseil général de la Loire – dans le cadre d'une délégation de service public – pour développer un réseau Très Haut Débit (THD) sur le département de la Loire et permettre aux entreprises, établissements publics et collectivités du département d'accéder à un niveau de services et de tarifs comparable à celui des grandes métropoles européennes.

Ce réseau optique performant de plus de 700 km offre :

- La desserte en Très Haut Débit de plus de 144 zones d'activités : 70.000 salariés utilisent tous les jours le réseau Lotim.
- Une concurrence sur le marché des offres de services avec une

vingtaine d'opérateurs clients du réseau.

- Un renforcement de l'attractivité du territoire.
- Un bouleversement de l'offre de gros favorisant le développement de la filière numérique locale.

Lotim Télécom animera un atelier de 10h30 à 11h sur le thème « Le très haut débit au service des usages innovants pour les entreprises et collectivités territoriales ».

□ [Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site de l'évènement](#)

Le 30 septembre à Limoges : le numérique au service de l'habitat regroupé adapté



« L'habitat Regroupé Adapté : analyse et préconisations du living-lab Limousin » est le thème de la journée de restitution des conclusions de l'étude collective démarrée en 2013 et pilotée par

Autonom'lab en partenariat avec AG2R La mondiale, Axione Limousin, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation Cémavie, le Conseil régional du Limousin et le CISS Limousin : le mardi 30 septembre, de 9h à 17h30 à l'ENSIL (Parc d'Ester Technopôle de Limoges).

L'étude porte sur le développement de solutions d'habitat regroupé adapté destinées à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. L'étude doit permettre de détecter les projets collaboratifs innovants et les ressources nécessaires pour les réaliser.

Axione Limousin est partenaire et co-financeur de cette étude en collaboration avec six autres DSP d'Axione : 17 Numérique (Charente Maritime), Sartel (Sarthe), Nivertel (Nièvre), ADTIM (Ardèche et Drôme), LOTIM (Loire) et Melis@ (Maine-et-Loire).

Ce travail d'étude collective a mobilisé plus d'une vingtaine de structures régionales (collectivités territoriales, établissements, bailleurs sociaux, SAD, SSIAD,...) et associé les étudiants de 6 filières (IAE, ENSIL, IRFSS, IESF, GRESCO, CERES) afin de co-produire un « cahier des charges fonctionnel » des valeurs et usages de l'habitat regroupé adapté pour tous, y compris aux personnes fragilisées.

Les résultats de cette étude s'adressent aux acteurs des politiques publiques, du logement, du médico-social et acteurs de la Silver

économie.

Eric Jammaron, Vice-Président d'Axione Infrastructures et **Frédéric Bordes**, Directeur d'Axione Limousin **interviendront à 15h** lors de la table-ronde sur « **Le rôle des acteurs publics dans la mise en œuvre d'un projet d'Habitat Regroupé Adapté** » :

- □ Un projet d'aménagement du territoire qui s'inscrit dans la politique d'urbanisme et des enjeux du SDAN (Schéma directeur d'aménagement numérique).
- □ Le rôle d'un RIP auprès des collectivités pour les projets HRA en milieu rural (et des exemples sur d'autres territoires).
- □ Un modèle économique à construire et à pérenniser.

D'autres intervenants sont attendus à cette table-ronde : Luc Broussy, Alain Lagarde, Pierre-Marie Chapon, Fabien Bazin, Jean-Marie Roubeyrotte.

□ [Pour en savoir plus, consultez le programme prévisionnel de cette journée](#)

A l'occasion de cette journée, il pourra être annoncée la réponse de la candidature de la Région Limousin à l'appel à projet national « Territoires de soins numériques » [voir le communiqué du 5 mars 2014](#).

Le 1^{er} octobre à Quimper : rencontres #fibre #big data #numérique



Herminéo, le réseau très haut débit de Quimper Communauté, organise le mercredi 1^{er} octobre à la Cantine numérique de Quimper une journée de rencontres autour de trois conférences rediffusées en direct en vidéo-streaming sur le site web « [I love la fibre](#) » d'Herminéo.

□ A 11h30 – *Fibre, l'offre de service du Réseau d'Initiative Publique sur le territoire de l'agglomération.*

Rémi Carrière, Directeur de Quimper Communauté Télécom (filiale d'Axione Infrastructures) rappellera la mission et les impacts du RIP sur le territoire. Puis Fabrice Poline, Chef de produits entreprises chez Axione, présentera l'offre de service (FTTB, A-FTTB, IXEN, SDSL) et ses évolutions vers les FAI, intégrateurs, éditeurs...

□ A 9h15 – *Le Big Data, big dream ou big reality ?*, présenté par Yoann Berhouc, Directeur général du groupe Cyres et Christophe Cerqueira,

Directeur du pôle Ingensi-filiale de Cyres.

□ A 10h35 – *Numérique, enjeux et impacts sur le territoire finistérien de la filière numérique*, présenté par Christine Le Brun, Chargée de mission à la Meito Rennes.

L'après-midi sera consacré à des ateliers animés par Axione en partenariat avec Quimper Communauté.

[Télécharger le Communiqué Axione « Agenda Septembre 2014»](#)

Communiqué : Lancement du premier project bond français et européen dans le domaine du très haut débit



Communiqué du 23 juillet 2014 (source : www.axione.fr)

[Lire le communiqué dans son intégralité](#) ⇒

Le FIDEPPP (Fonds d'investissement des Caisses d'Épargne), géré par sa société de gestion MIROVA (filiale de Natixis Asset Management), la Caisse des Dépôts, Bouygues Energies & Services et Axione (filiales de Bouygues Construction), tous actionnaires de la société Axione Infrastructures, ont travaillé avec la Banque Européenne d'Investissement et la Commission européenne et lancent la première « Obligation de Projet » (1) (ou « project bond ») en France et en Europe sur les infrastructures numériques. Cette émission, dirigée par Natixis, apporte une réponse concrète, financière et industrielle, permettant de relever le défi de l'accès au numérique dans les zones à faibles densités de population.

En soutien au plan France Très Haut Débit, « le plus grand chantier d'infrastructure du Gouvernement (2) », Axione Infrastructures (3) réalise la toute première émission, en France, d'« Obligations de Projet »,

financement innovant lancé par la Commission européenne et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en 2012, dont l'objectif est d'accélérer la mobilisation de capitaux privés dans les grands projets d'infrastructures européens, notamment le déploiement de la fibre optique dans les zones à faibles densités de population (zones d'initiative publique).

Cette opération est également une première à l'échelle européenne : c'est en effet la première fois qu'est lancé en Europe un project bond dans le secteur des infrastructures numériques.

Elle permettra à Axione Infrastructures de disposer d'un financement obligataire de 189,1 millions d'euros pour poursuivre et amplifier le déploiement des infrastructures numériques à Haut et Très Haut Débit en France, dans de nombreux départements.

Convaincus que le partage des réseaux est la clé du développement des infrastructures et des services numériques en zone moins dense, la Caisse des Dépôts, Bouygues Energies & Services, Axione et le FIDEPPP [Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public – Privé entièrement souscrit par les entités du groupe BPCE et géré par sa société de gestion MIROVA, (filiale à 100% de Natixis Asset Management)], tous actionnaires d'Axione Infrastructures, ont engagé à partir de l'été 2013 des discussions avec la Banque Européenne d'Investissement pour aboutir aujourd'hui à la mise en place d'un dispositif industriel et financier de nouvelle génération apportant une réponse concrète au défi de l'aménagement numérique des zones à faibles densités de population. Il s'agit d'un financement innovant et compétitif. L'intervention de la BEI a rendu possible la solution obligataire grâce à un rehaussement de la dette senior à hauteur de 20%, permettant ainsi une réelle attractivité du placement pour les investisseurs.

Cette intervention s'inscrit dans la droite ligne de la mobilisation de la BEI en faveur de financements stratégiques dans les domaines du transport, de l'énergie et du numérique. Il s'agit du troisième project bond financé par la BEI en Europe dans le cadre de l'Initiative « Obligations de Projet ».

Lors de la signature de cette opération, Neelie Kroes, Commissaire européenne pour la stratégie numérique, déclare : « Investir dans le numérique, c'est investir dans l'avenir. Les réseaux à très haut débit favorisent des innovations spectaculaires – et ils peuvent aussi bénéficier de financements innovants. À tous ceux qui souhaitent investir, je dis, inspirez-vous de ce qui se passe en France, tirez-en

des enseignements et saisissez les occasions qu'offre le numérique ! »
« Ce project bond est une première française et européenne. C'est le premier project bond en France et le premier en Europe dans le domaine du Très Haut Débit. Il est avant tout un pari réussi : celui que l'investissement innovant est une voie et une chance pour la France et l'Europe, précise Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI. La BEI est plus que jamais mobilisée pour relancer la croissance et l'emploi par des financements compétitifs. C'est ainsi que nous serons efficaces, pour une action concrète au cœur des territoires et résolument tournée vers l'avenir. »

Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ajoute : « La Caisse des Dépôts, partenaire historique des collectivités dans l'aménagement numérique des territoires, se félicite de participer à cette opération de financement innovante dans le secteur des télécoms, qui contribuera à atteindre les objectifs du plan France Très Haut Débit. Elle pourra ainsi utilement servir de référence à un moment où les pouvoirs publics réfléchissent à des montages permettant à des investisseurs de long terme d'accompagner les investissements dans les réseaux de fibre optique. »

Axione Infrastructures est un acteur majeur de l'aménagement numérique. Il a mis en place depuis 2008 une plateforme industrielle de mutualisation des infrastructures numériques utilisée par tous les opérateurs de télécommunications qui peuvent ainsi proposer leurs meilleures offres de services aux populations et aux entreprises en optimisant leurs investissements pour desservir les zones moins denses du territoire.

« Axione Infrastructures continue ainsi à innover et renforce ses capacités de financement pour répondre aux ambitions du plan France Très Haut Débit. Croissance et emplois dans les territoires et mutualisation des réseaux sont au cœur de notre modèle de développement » déclare Pierre-Eric Saint André, Président d'Axione Infrastructures.

Cédric Mignon, Directeur du développement Caisse d'Epargne, rappelle que « cette opération s'inscrit parfaitement dans la volonté des Caisses d'Epargne d'accompagner le développement économique de nos régions. Elle leur permet de se doter d'équipements performants favorisant les emplois futurs. »

« Ce mode de financement innovant que Mirova a voulu mettre en place pour Axione Infrastructures est le fruit d'une collaboration étroite des actionnaires d'Axione Infrastructures avec les équipes de la BEI depuis

un an. Il démontre l'intérêt du marché obligataire pour le financement des investissements en infrastructures. Nous avons ainsi constitué une référence de marché tant pour le financement des investissements du plan France Très Haut Débit qu'à l'échelle européenne » précise Gwenola Chambon, Directeur du Fonds Infrastructures Mirova.

La réalisation de cette opération est l'aboutissement de 10 ans d'engagement auprès des collectivités publiques et des opérateurs télécoms pour dynamiser l'innovation, la croissance et l'emploi dans les territoires ruraux (4).

« Le développement du Très Haut Débit en France contribue à dynamiser fortement les investissements dans un secteur où nous sommes leaders en matière de construction et d'exploitation de réseaux. Nous avons par ailleurs l'ambition de pouvoir exporter ce savoir-faire dans les pays où Bouygues Construction est déjà solidement implantée », déclare Yves Gabriel, Président-directeur général de Bouygues Construction.

Pour réaliser cette opération, Axione Infrastructures était conseillé par Natixis, qui agissait également en tant que Lead Manager / Sole Bookrunner de l'émission obligataire. CACIB et Santander Global Banking & Markets agissaient en tant que co-arrangeurs.

(1) L'initiative relative aux emprunts obligataires Europe 2020 pour le financement de projets, ou initiative « Obligations de projet », est une démarche conjointe de la Commission européenne et de la BEI qui vise à aider les promoteurs de projets d'infrastructure admissibles à mobiliser des financements privés supplémentaires auprès d'investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance et les fonds de pension.

(2) Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en Très Haut Débit d'ici 2022. Pour atteindre cet objectif, le Plan s'appuie prioritairement sur le déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans.

(3) Société détenue à 55% par le FIDEPPP – Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public-Privé des Caisses d'Epargne, géré par Mirova, à 30% par la Caisse des Dépôts et à 15% par Axione, filiale de Bouygues Energies & Services.

(4) Etude de la CDC sur l'impact territorial des Réseaux d'Initiative Publique (RIP).

« Du FTTH sur tout le territoire » : article de Réseaux VRD sur Pau Broadband Country et Axione



Réseaux VRD publie à sa Une un article sur Axione et met le focus sur le réseau FTTH de PBC « Pau Broadband Country » et ses 55 000 prises déployées.

[...] **Pau PBC est le 1er projet 100% fibre optique à avoir vu le jour en France et en Europe.** Ce réseau fête cette année ses dix ans d'existence commerciale. [...]

[...] « A l'époque, beaucoup doutaient de l'intérêt d'un tel réseau. Aujourd'hui, toutes les collectivités mettent en place leur projet de réseau fibre optique dans le cadre de leur Schéma Directeur d'Aménagement Numérique des Territoires et l'Etat soutient le déploiement de ces réseaux avec son plan France THD. Pau avait donc véritablement 10 ans d'avance ! » explique David Touaïbi, directeur de SPTH. Et force est de constater qu'aujourd'hui, le succès est au rendez-vous puisque 18 000 foyers sont connectés sur les 55 000 éligibles, soit 44% des internautes. Ces usagers du réseau bénéficient d'un débit confortable à 100 Méga et plus, garantissant la simultanéité des usages dans le foyer : TV numérique HD, vidéo à la demande, objets connectés... [...]

[...] En 2003, le développement de la fibre n'était pas une évidence. A travers ce projet, **la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées a pu**

développer une vraie filière économique, créer des emplois avec la Cité Multimédia, organiser en réseau les acteurs économiques et favoriser le développement d'usages innovants sur le territoire. Le défi de PBC était également économique au travers d'une offre complète de territoire. Tout d'abord, une offre d'immobilier d'entreprise dédiée aux TIC avec Pau Cité Multimédia et les @llées mais également une offre d'animation de la filière TIC et aussi une démocratisation et une ouverture du numérique au plus grand nombre : réseau Cyber-base, Espaces Publics Numériques... **On estime aujourd'hui que ce réseau a généré 1600 emplois sur le bassin d'emplois de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.** [...]



[...] Au-delà de l'aspect technique et du potentiel économique, le réseau a aussi un impact social. Le Clous de Pau gère un parc de plus de 1 500 chambres étudiantes. Depuis 2012, chaque étudiant bénéficie dans sa chambre d'une connexion Très haut Débit, lui permettant d'accéder à internet mais aussi à son espace numérique de travail et l'ensemble des contenus pédagogiques des serveurs de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, partenaires de cette opération. [...]

[Site de Réseaux VRD](#) =>